



2025

Année en revue

Faits saillants de 2025

Le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue et à la collaboration avec les parties prenantes nationales et internationales, et échange des idées pratiques et des bonnes pratiques pour informer les participants aux marchés financiers.

Alors que nous concluons la première année du [plan stratégique 2025-2027 du CCRC](#), des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne ses objectifs stratégiques : faire évoluer la surveillance de l'audit dans un environnement en mutation; mettre les investisseurs au premier plan – rehausser la barre en matière d'éthique, de culture et de gouvernance de l'audit; favoriser un environnement propice à l'amélioration de la qualité de l'audit dans les plus petits cabinets; améliorer notre trousse d'outils réglementaires – accroître la transparence et renforcer les effets.

Nous sommes heureux de vous faire part des points saillants de la dernière année.

Le CCRC annonce la nomination de son prochain chef de la direction

En novembre, [Sonny Randhawa](#) a été nommé au poste de chef de la direction du CCRC, marquant ainsi un nouveau chapitre dans la direction de l'organisation à la suite de la retraite imminente de Carol Paradine, en poste depuis huit ans. Sonny exercera ses nouvelles fonctions à compter de mars 2026. Cette transition renforce le mandat du CCRC, qui consiste à contribuer à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et, en fin de compte, à protéger le public investisseur du Canada.

Divulgations prévues en 2026

À l'avenir, le CCRC améliorera la transparence en divulguant publiquement les résultats de ses évaluations réglementaires. À compter de mars 2026, le CCRC prévoit commencer à publier des rapports d'inspection publics individuels, ce qui permettra d'accroître la transparence pour le public investisseur, les présidents de comités d'audit et les autres parties prenantes partout au Canada.

S'efforcer de soutenir les plus petits cabinets

Au cours de la dernière année, l'accent a été mis davantage sur la création d'un environnement propice à l'amélioration de la qualité de l'audit dans les plus petits cabinets, ce qui était l'un des principaux objectifs du [plan stratégique 2025-2027 du CCRC](#). Grâce à des initiatives ciblées, comme les premiers sommets sur l'audit des sociétés ouvertes qui se sont tenus à Toronto, à Vancouver et à Montréal, et à la série de publications sur les plus petits cabinets, le CCRC s'efforce de promouvoir les bonnes pratiques et d'améliorer la qualité de l'audit. De nombreuses ressources adaptées aux plus petits cabinets se trouvent sur le [site Web du CCRC](#).

Technologie

Les cabinets d'audit canadiens intègrent des technologies de pointe dans leurs processus d'audit et commencent à utiliser l'IA agentique. Ces avancées offrent des possibilités d'améliorer la qualité des audits, de promouvoir l'uniformité et d'accroître l'efficacité des audits. Pour tirer parti de ces innovations, les cabinets d'audit devront tenir compte des risques supplémentaires qui accompagnent ces avancées. Pour plus d'informations sur l'équilibre entre l'innovation et le risque, lisez la publication complète sur le [site Web du CCRC](#).

Rapport d'informations sur la qualité de l'audit : Résultats intermédiaires des inspections de 2025 du CCRC

Le [rapport intermédiaire sur la qualité de l'audit 2025](#) met en évidence les premières observations issues de l'évaluation réglementaire, en mettant l'accent sur les technologies utilisées dans les audits, l'identification des risques de fraude et la réponse à ceux-ci, les audits des états financiers de groupe et l'évaluation des conventions comptables. Le rapport évoque également l'influence croissante de l'IA sur les pratiques d'audit. Cette publication reflète l'engagement continu du CCRC à améliorer la qualité et la transparence des audits afin de mieux protéger les investisseurs.

Programme de dénonciation

Cette année, le CCRC a renforcé son programme de dénonciation. Afin d'améliorer l'accessibilité et la transparence, le CCRC a amélioré la [page Web du programme de dénonciation](#), simplifié le processus de réception des signalements, révisé la politique en matière de réception des signalements et mis en place une plateforme de ligne déontologique tierce améliorée afin d'offrir une expérience plus sécuritaire et conviviale. Le CCRC a également collaboré avec des organismes comme FAIR Canada et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance afin de sensibiliser leurs parties prenantes. Ces initiatives reflètent l'engagement continu du CCRC à promouvoir l'intégrité, la responsabilité et la transparence dans la profession d'auditeur.

Point saillants*



Événements sectoriels pancanadiens :

14



Nombre des **plus petits cabinets** ayant participé aux premiers sommets sur l'audit des sociétés ouvertes organisés par le CCRC :

45



Nombre de **conférences** dans des établissements universitaires :

27

Nombre de **publications** :

13



Le CCRC a été certifiés **Great Place to Work®** pour la deuxième année consécutive



Nombre de participations en tant que **conférencier ou panéliste** :



Plus de 30

* Les renseignements contenus dans le présent document sont exacts en date du 4 décembre 2025. Une mise à jour complète des aperçus, conclusions et chiffres sera publiée dans le rapport annuel du CCRC en 2026.

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme indépendant de réglementation des cabinets comptables effectuant l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé d'assurer la surveillance des audits effectués par les cabinets de comptables professionnels agréés inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

En savoir plus

Le CCRC publie régulièrement des mises à jour, des aperçus, des déclarations et des alertes. Pour obtenir les plus récents renseignements, consultez notre [site Web](#).

- ☛ Inscrivez-vous à notre [liste de diffusion](#)
- ☛ Suivez-nous sur [LinkedIn](#)

Coordonnées

Demandes d'informations générales

- ☛ Téléphone : (416) 913-8260
- ☛ Sans frais : 1-877-520-8260
- ☛ info@cpab-ccrc.ca
- ☛ enforcement@cpab-ccrc.ca

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source.
© CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES, 2025. TOUS DROITS RÉSERVÉS.